



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

défense

Question écrite n° 51796

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité au sujet des propositions de la fédération des mutuelles de France visant à interdire les discriminations sur critères de santé ou de handicap. En effet, il apparaît désormais nécessaire de traiter de manière globale la question des discriminations sur critères de santé ou de handicap qui limitent voire interdisent pour des millions de personnes l'accès à la prévention et aux soins à travers la couverture complémentaire maladie, à la prévoyance en ce qui concerne les risques invalidité, incapacité ou décès. Aussi, il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur les différentes propositions de la fédération des mutuelles de France.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51796

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2000, page 5719